

Naviguez à bord du Charles Marie

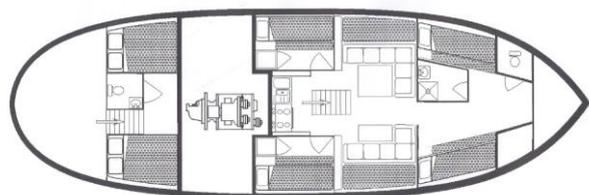
Mis à l'eau en 1968 pour pratiquer la pêche, il subit, après 30 ans de service, une réhabilitation complète pour être reconverti en voilier de charter. Depuis 2000, gréé en dundee, il conjugue le confort au charme de la voile traditionnelle.

Toute l'année, le Charles Marie propose à 26 passagers en sortie à la journée et 12 en croisière, de découvrir des sites exceptionnels et de partager avec son équipage de 2 marins professionnels, les plaisirs de la navigation.

Au programme : des sorties de 2 heures environ, à la journée à destination de l'Archipel de Chausey ou de Cancale, de 2 jours et plus à destination de l'Île de Jersey et des autres îles anglo-normandes.

Les caractéristiques du Charles Marie.....

Longueur de coque / hors tout	16 m / 24 m
Surface de voilure	200 m ²
Largeur de coque	5.50 m
Tirant d'eau	2.50 m
Moteur Iveco	330 cv
Déplacement	55 tonnes
Nombre de passagers journée / croisière	26 personnes / 12 personnes
Homologation NUC (navire d'utilisation collective).	



Sortie à la journée ou à la demi-journée

En fonction de l'heure et du coefficient de marée, le Charles Marie peut sortir soit pour la journée complète, soit pour une demi-journée, avec 26 passagers à bord.

En demi-journée (4 heures environ), l'ancien bateau de pêche vous fait découvrir la bordure littorale sous un autre angle dans la baie de Granville, vers la Pointe de Champeaux, ou plus au Nord vers le Roc, promontoire rocheux où se situent la Haute Ville et la magnifique plage de Donville-les-Bains.

En journée complète (9 heures environ), le Charles Marie vous emmène pour un tour d'horizon dans la baie du Mont-Saint-Michel avec le plus souvent une escale dans l'Archipel de Chausey ou à Cancale selon le vent.

« Une sortie à la journée, ça pourrait ressembler à ça... »

L'équipage vous accueille, largue les amarres et dès la sortie du port, il faut hisser les voiles. Cap vers les Îles Chausey... En route, n'hésitez pas à questionner l'équipage sur le bateau et son histoire. Si vous le souhaitez, l'équipage vous donne la barre, et vous découvrirez des sensations uniques, à diriger ce vieux gréement.

Avec un peu de chance, les dauphins vous accompagnent quelques instants, plus sûrement, les oiseaux de la baie viennent vous observer.

La découverte de l'Archipel de Chausey à bord du Charles Marie est magnifique. Après un peu de navigation entre les îlots, la marée descendante nous pousse à jeter l'ancre, soit à la Grande Île, soit dans un petit mouillage sauvage.

Station Nautique Baie de Granville-Chausey

Association immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM050100009.
260 bd des Amiraux 50400 Granville - tél : 02 33 91 83 72 - contact@tourisme-pays-granvillais.com



Vous pouvez ensuite, selon vos envies, pique-niquer à bord ou à terre, aller à la pêche à pied, vous baigner, vous promener ou faire une sieste...

Puis, il faut songer au retour. L'heure de la marée et la force du vent déterminent le temps nécessaire à la navigation vers Granville. A nouveau, vous pouvez participer aux manœuvres. On s'éloigne à regret de Chausey, en se promettant bien d'y revenir !



Conseils pratiques

L'équipage met à votre disposition des gilets de sauvetage pour adultes et enfants. Les gilets sont obligatoires pour les enfants de moins de 12 ans.

L'organisation de la sortie (destination, escale...) se fait en accord entre les passagers et le chef de bord, mais ce dernier reste maître de la décision en fonction des conditions de navigation.

Attention, si vous souhaitez pratiquer la pêche à pied à Chausey, celle-ci est réglementée. Renseignez-vous auprès de l'équipage.

Vos sacs peuvent être déposés à l'intérieur du bateau. Pour les croisières, vous trouvez à votre disposition une cuisine équipée (cuisinière, évier, frigo, vaisselle...) ainsi qu'une pièce WC/toilette.

Si vous embarquez à la journée ou à la demi-journée, n'oubliez pas :

- des vêtements chauds (pull ou polaire), quelle que soit la météo au départ,
- une veste de ciré ou un coupe-vent imperméable,
- des chaussures confortables : chaussures de pont, baskets, semelles non glissantes (bannir les talons),
- une casquette ou un chapeau, des lunettes de soleil et de la crème solaire,
- un pique-nique et un goûter (la nourriture n'est pas fournie),
- un appareil photo.

Si vous embarquez en croisière, prévoir également :

- un ensemble veste et pantalon imperméable, des bottes,
- une tenue sèche pour l'escale,
- un sac de couchage et un oreiller,
- un nécessaire de toilette,
- une pièce d'identité ou un passeport en cours de validité et pour les mineurs une autorisation parentale de sortie de territoire,
- des provisions en quantité suffisante si la restauration n'a pas été convenue.

Annulation

La voile est une activité qui se pratique sur un support mécanique en milieu naturel. Le chef de bord peut être amené à modifier sans préavis le déroulement de la sortie en mer, son parcours ou la durée de navigation, en raison des conditions atmosphériques et de la sécurité. Le participant embarque en toute connaissance de cause et ne peut prétendre à aucune indemnité en cas de changement de programme.

Le chef de bord est donc également le seul à pouvoir prendre la décision d'annuler totalement la sortie en mer. Dans ce cas précis, nous vous proposons de reporter la sortie dans la mesure de vos disponibilités et de celles du bateau, ou de vous rembourser le montant de la dite sortie.

Station Nautique Baie de Granville-Chausey

Association immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM050100009.
260 bd des Amiraux 50400 Granville - tél : 02 33 91 83 72 - contact@tourisme-pays-granvillais.com

